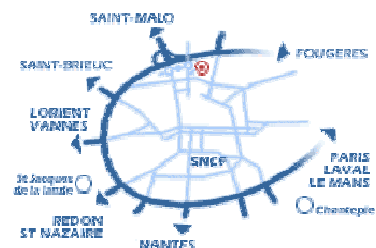


INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**Contact****JEAN-MARC PASTY Chef de Travaux**

☎ 02 99 27 82 90

📠 02 99 27 82 99

✉ ctx.indus.0350030t@ac-rennes.fr

Les sites institutionnels<http://www.nadoz.org><http://www.onisep.fr>**ENVELOPPE DES BÂTIMENTS****Conception & Réalisation****Prendre contact avec votre chef d'établissement***Les Portes Ouvertes**

L'Enveloppe du Bâtiment constitue la peau extérieure légère du bâtiment et garantit le "clos-couvert". Elle doit assurer les fonctions essentielles d'esthétique, de thermique, d'acoustique...

**☑ Statut scolaire**☒ 1^{ère} Année☐ 2^{ème} Année**☐ Apprentissage****☑ Contrat de professionnalisation**☐ 1^{ère} Année☒ 2^{ème} Année

Retrouvez toutes nos filières sur

www.lyceepmf.frwww.lyceepmf.fr

► OBJECTIFS

Cette formation vis à former des techniciens supérieurs capables de chiffrer, préparer la réalisation et assurer la mise en œuvre des ouvrages d'enveloppe comme les menuiseries extérieures, les bardages ainsi que les toitures-terrasses.

► POURSUITES D'ETUDES

- Licence professionnelle "conducteur de travaux"
- Licence professionnelle "ingénierie des façades"
- ...

► ADMISSION

Ce BTS en contrat de professionnalisation en 2^e année, s'adresse aux élèves bacheliers : Bac S, ES, STI, Bac Pro avec mention.

Pour les futurs bacheliers, l'inscription s'effectue via la procédure internet admission post bac

Pour les entreprises partenaires de la formation et pour les candidatures atypiques, le contact s'effectue auprès du GRETA

► QUALITES REQUISES

- Méthodique et rigoureux.
- Bon relationnel
- Polyvalence

► L'ENSEIGNEMENT GENERAL

BTS SCBH Horaire moyen sur les 2 années	
1. Culture générale et expression	3h
2. Anglais	2h
3. Mathématiques	3h
4. Physique -Chimie	3h



- **Sciences du bâtiment** : mécanique des structures, thermique du bâtiment, acoustique du bâtiment, éclairagisme...



- **Technologie** : matériaux, mise en œuvre et principes constructifs



- **Organisation d'une opération** : estimation, étude des coûts, planification et coordination, droit de la construction



► L'ALTERNANCE

- Un stage de sensibilisation d'une durée de 5 jours en première année
- Un stage en milieu professionnel d'une durée de six semaines à partir de la mi-mai de la première année.
- **Une deuxième année en contrat de professionnalisation**

► L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Horaire moyen sur les 2 années	
Gestion commerciale, comptable et financière	3
Sciences du bâtiment	7
Technologie	6
Organisation d'une opération	6